

LES PROFESSIONNEL.LE.S DU SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL PUBLIC ET PRIVÉ VEULENT DES MOYENS ET SE MOBILISENT

LE JOUR DE LA DATE ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION COLLECTIVE DU 15 MARS 1966

L'intersyndicale départementale Action Sociale, Santé et Fonction Publique Territoriale composée de : CGT Santé et Action sociale 35, CGT Conseil Départemental 35, SUD Collectivités territoriales 35, SUD santé sociaux 35, FO SDAS 35, FO GDSPS 35 et CNT SSCT 35, appellent à la grève et à la mobilisation et revendiquent :



♦ Une égalité de traitement pour tous les salarié.e.s, exigeant la transposition du Complément de Traitement Indiciaire (issue de la mission LAFORCADE), à hauteur de 300 euros (en intégrant les 183 euros pour les salarié.e.s ne les ayant pas perçus). Celui-ci a en effet été injustement oubliée pour certain.e.s.

♦ Une revalorisation immédiate de tous les salaires, suite à la perte du pouvoir d'achat estimée à plus de 30 % depuis 1999.

♦ L'amélioration des garanties collectives dans les différentes conventions collectives nationales du Travail (CCNT du 15 mars 1966, CCNT du 31 octobre 1951, CCNT du 26 août 1965 et dans les différents accords (CHRS et Croix-Rouge Française).

♦ L'amélioration des conditions de travail avec des moyens humains et financiers à la hauteur des besoins.

♦ L'arrêt de la transformation des établissements en plateforme de coordination et d'orientation.

♦ L'attribution de moyens humains et financiers nécessaires dans les établissements et services, afin d'assurer une prise en charge de qualité des patient.e.s, des usagers et des familles.

♦ L'arrêt des suppressions de postes, la création des emplois nécessaires en nombre suffisant.

L'intersyndicale et les professionnel.le.s de l'Action Sociale, du Médico Social, de la Santé et de la Fonction Publique Territoriale, ne lâchent rien et exigent IMMÉDIATEMENT :

- Des négociations loyales et sérieuses dans toutes les Conventions collectives.
- De nouveaux conquits sociaux, de meilleurs salaires, une reconnaissance de nos métiers.
- Des conventions collectives de haut niveau.
- Une augmentation immédiate de nos salaires de 300€ nets pour tout.te.s



Le lundi 15 mars 2021

à partir de 11h à côté du stade Rennais - route de Lorient

Pour un barrage filtrant avec distribution de tracts

Un nouvel appel à la grève national intersyndical est lancé pour le 8 avril à Paris

STOP AUX SALAIRES DE MISÈRES - STOP AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DÉLÉTÈRES